



Accident d'exposition au sang

Premiers gestes et conduite à tenir

Un accident d'exposition au sang (AES) est défini comme tout contact avec du sang ou un liquide biologique comportant soit une effraction cutanée (piqûre ou coupure) soit une projection sur une peau lésée ou sur une muqueuse (œil, bouche). L'AES est souvent associé au terme de piquûre septique.



Premiers gestes immédiats en cas de coupure ou de piquûre septique ou en cas de contact direct de sang ou de liquide biologique sur peau lésée

- Ne pas faire saigner la coupure ou la piquûre
- Lavage immédiat à l'eau et au savon puis rinçage à l'eau sans essuyer
- Désinfection et trempage pendant au moins 5 minutes dans de l'eau de Javel diluée, fraîchement préparée (1 volume d'eau de Javel* à mélanger à 4 volumes d'eau froide) ou Dakin® ou, à défaut, alcool à 70°
- Ne pas associer ou mélanger l'eau de Javel à un autre produit
- Ne pas utiliser un produit hydro-alcoolique

* Utiliser un bidon d'eau de Javel prêt à l'emploi (2,6 % de chlore actif) et vérifier la date de péremption



Premiers gestes en cas de projection de sang ou de liquide biologique sur les yeux ou muqueuse de la bouche

- Rinçage abondant (avec un rince-œil si possible) à l'eau courante, ou au sérum physiologique, pendant un minimum de 5 minutes et jusqu'à 10 minutes

Dans tous les cas

- Se rendre immédiatement au service des urgences de l'hôpital le plus proche du lieu de travail, qui pourra évaluer le risque infectieux
- Par la suite, faire effectuer un suivi régulier par le médecin traitant



Hôpital le plus proche



A faire dans les 24 heures

- Informer l'employeur qui établira une déclaration d'accident du travail

Prévenir les risques d'accident d'exposition au sang

- Dans tous les cas, analyser les circonstances de l'accident avec le chef d'entreprise, les collègues concernés par les AES et le médecin du travail, pour qu'il ne se reproduise pas